



ETAPE 1

Chalon-sur-Saône 24 novembre 2013

Lieu : « Roseaie » Prairie Saint Nicolas 71100 Chalon-sur-Saône

Contact : Maxime MAUREL 7 RUE FRANCOIS MANSARD 71100 CHALON-SUR-SAONE

Tel : 06.50.56.88.28 Mail : maurelmax83@hotmail.com

Règlement à l'ordre de : CHALON TRIATHLON CLUB

Site : <http://chalontriathlon.free.fr>



ETAPE 2

Chenôve 19 janvier 2014

Lieu : Plateau de Chenôve

Contact : Raphaël CASTILLE 10 rue du CHINTRE 21490 Varois et Chagnot.

Tél : 06.68.14.59.81

mail : raph2002@gmail.com

Règlement à l'ordre de : Chenôve triathlon club

Site : www.chenove-triathlon.com



ETAPE 3

Le Creusot 23 février 2014

Lieu : Parc de la Verrerie

Contact : Sylvain PRZYBYLA 3 Rue de Marseille 71200 Le Creusot Tel : 07.81.26.21.68

Mail : sylvain.przybyla@live.fr

Règlement à l'ordre de : Creusot Triathlon

Site : <http://creusottriathlon.free.fr/>



ETAPE 4

Varennes-vauzelles 23 mars 2014

Lieu : La Fontaine Cavalier

Contact : ASAV Triathlon Piscine Ilot Corail Place Paul Langevin
58640 VARENNES VAUZELLES Emmanuel CZERWIEC Tel : 06.37.95.94.46

Mail : organisation@asavtriathlon.fr

Règlement à l'ordre de : ASAV Triathlon

Site : www.asavtriathlon.fr/bikeandrun



Challenge Hivernal BOURGOGNE

Bike&Run



2013 - 2014

SPORT
2000



2ème édition !!!



Chalon sur Saone
Le 24 novembre
2013

Chenôve
Le 19 janvier
2014

Le Creusot
Le 23 février
2014

**Varennes-
Vauzelles**
Le 23 mars
2014

Site : <http://www.triathlon-bourgogne.com>



Bulletin d'inscription

Nom de l'équipe :

Course (entourer la mention utile) : **XS (découverte) 10€** (à partir de 1998) **Jeune 1 4€** (de 2008 à 2003) **Jeune 2 4€** (de 2002 à 1999)

Pour le XS :

Catégorie →	cadet/junior (de 1998 à 1995)	seniors (1994 à 1975)	vétérans (à partir de 1974)
Équipe →	Masculine	Féminine	Mixte



Équipier 1 :

Nom : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐
 Date de naissance : E-mail :
 Adresse : tel :
 N° de licence : Club :
 Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Bike&Run en compétition » de moins de 6 mois, à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs)

Équipier 2 :

Nom : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐
 Date de naissance : E-mail :
 Adresse : tel :
 N° de licence : Club :
 Non licencié FFTRI OU Licencié FFTRI Loisir (certificat médical « pratique du Bike&Run en compétition » de moins de 6 mois, à joindre avec l'inscription)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Signature obligatoire (et autorisation parentale pour les mineurs)

A renvoyer à l'adresse contact au verso de l'étape considérée : avec photocopie de la licence (ou certificat médical) + chèque + autorisation parentale

Règlement du challenge hivernal de Bike&Run 2013-2014

Article 1 : Ce challenge est organisé par la Ligue de Bourgogne de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe. Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike&Run de moins de 6 mois (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée). Les licenciés seront couverts par leur licence, les non-licenciés par un pass-journée. **Article 2 :** Pour être classé dans une catégorie, il faudra que les deux athlètes composant l'équipe soient de la même catégorie à contrario l'équipe sera classée Senior. (Exemple : une équipe composée d'une cadet et d'un junior font partie de la même catégorie / un senior et un vétérans font partie de la catégorie Senior) **Article 3 :** Les équipes qui souhaitent participer au classement général du circuit régional doivent obligatoirement être constituées des mêmes équipiers. Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent. **Article 4 :** Toutes équipes seront classées à partir d'une participation, le classement final sera établie sur la base des 3 meilleurs résultats pour la Distance XS (Découverte) et des 2 meilleures résultats pour les épreuves jeunes **Article 5 :** Le classement général du Challenge est établi sur les 3 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. En cas d'égalité, c'est le classement de la 4ème étape qui départagera les équipes, puis le meilleur classement, puis le second meilleur classement **Article 6 :** Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers tout au long de l'épreuve, 1 VTT en bon état par équipe, le passage de VTT doit faire de main à main. Passage en commun obligatoire à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée en commun des 2 équipiers. **Article 7 :** Le classement provisoire du Challenge sera affiché sur chaque épreuve.

Article 8 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1er : 100 points	6ème : 79 points
2ème : 90 points	7ème : 78 points
3ème : 85 points	8ème : 77 points
4ème : 82 points	9ème : 76 points
5ème : 80 points	

Attribution des points du dernier lors d'un abandon

Article 9 : Le Challenge comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte et récompense les catégories suivantes:

- Les 3 premières équipes JEUNE 1 (de 2008 à 2003)
- Les 3 premières équipes JEUNE 2 (de 2002 à 1999)
- Les 3 premières équipes cadettes/ juniors (de 1998 à 1995)
- Les 3 premières équipes seniors (1994 à 1975)
- Les 3 premières équipes vétérans (après 1974)

Deux classements seront établis : le classement de l'étape et le classement général intermédiaire du circuit régional. Les titres de champions de Bourgogne seront décernés aux différents vainqueurs du challenge Régional

